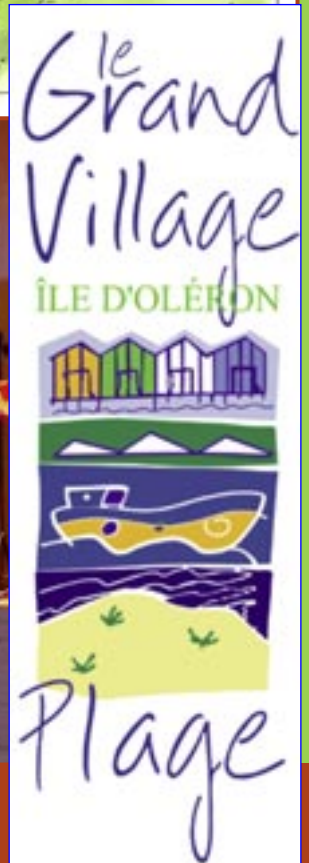


Grain de sel

Heureuse année 2016

Prochaine construction de 8 logements aidés.



MAISON PAYSANNE: CONCLUSION HEUREUSE

SOMMAIRE



azureva
Vacances en terre de partage

Le logement :

- 129 appartements - 25 emplacements de camping.

La restauration :

- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions... en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :

- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales,
- les classes transplantées, les séjours groupes.



Si vous souhaitez organiser une manifestation : AZUREVA Ile d'Oléron
Route de la Giraudière - LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com



U express

Le Grand Village Plage
Centre Commercial
05 46 47 50 11

Horaires d'été
Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h00
Vendredi et samedi : 8h30 à 20h30
Dimanche : 8h30 - 20h00



location

LOUEZ UTILE ET PRATIQUE
La location de
véhicules utilitaires
et loisirs près de
chez vous



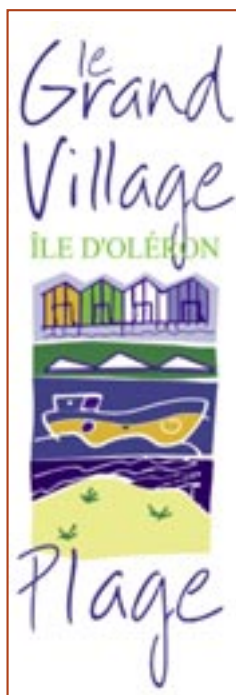
BILLETTERIE
SPECTACLES



- Page 3 : Editorial
- Page 4 : Maison paysanne
Construction de 8 logements aidés
- Page 5 : Urbanisme
- Page 6 : Travaux
- Page 7 : Echos du conseil
- Page 8 : Ecole - Cantine scolaire
- Page 9 : Bibliothèque municipale
Mutuelle communale
- Page 10 : La lucarne du garde
champêtre
- Page 11 : Informations diverses
- Page 12 : Cérémonies patriotiques
- Page 13-16 : Vie associative
- Page 17 : Sports de glisse
- Page 18 : Jazz festival
- Page 19 : Animations
- Page 20 : Informations pratiques



Le cabinet de Sylvie BERTHE,
infirmière libérale,
est transféré en face
de la Chapelle,
rue du Petit Village
Tel : 06 84 56 40 44



Le dernier feuillet de l'éphéméride arraché, chacun a pu dire ou penser « l'année 2015 est morte, vive 2016 ! ». Est-ce par respect du rituel ? Est-ce par habitude prise en ces temps actuels de vivre dans un présent de l'insouciance et de l'immédiateté en conjurant notre mémoire d'oublier les jours anciens ? Il y a deux mois, lors de la cérémonie commémorative

du 11 novembre 1918, j'avais achevé mon allocution par ces mots : « La liberté et la paix ne sont jamais immuables. Nous qui profitons de cette liberté précieuse et du temps de paix qui l'accompagne, soyons conscients qu'un pays qui voit sa communauté nationale se fracturer, la solidarité s'affaiblir, sa diplomatie erratique perdre de son influence et de son prestige séculaire est un pays qui fragilise son avenir ». Deux jours après, la France vivait les tragiques événements que nous savons et qui ont meurtri de nombreuses familles.

Mes propos n'avaient rien de prémonitoire, ils reflétaient simplement l'inquiétude que j'éprouvais, comme une majorité de nos compatriotes, au spectacle de l'état de la France et de nos élites politiques qui s'obstinent à regarder le monde tel qu'elles le désirent et le décident et non tel qu'il est et, dans un naufrage ethnocentrique, à faire fi des profondes différences et des équilibres subtils et complexes qui l'ont façonné depuis des millénaires.

C'est pourquoi, aux vœux de joies familiales, de santé, de réussite que j'adresse avec un plaisir sincère, au nom de l'équipe municipale, à chacun d'entre vous, à vos proches, il me faut ajouter ceux de courage et d'espérance.

Pour la commune, 2016 sera l'année de la mise en œuvre de trois chantiers majeurs. Le premier à débiter sera celui de l'enfouissement des réseaux dans le vieux village, dernier secteur où ces travaux n'ont pas été réalisés. Le second concerne le bâtiment muséal de la Maison paysanne, construction attendue depuis sept ans, indispensable pour redonner vie au site qui, pendant ces années de fermeture, se dégradait inexorablement. C'est tout à l'honneur des élus communautaires d'avoir approuvé à une très large majorité la restauration de ce patrimoine emblématique de notre commune. Je rappellerai aux quelques opposants à ce projet consacré à l'architecture et aux modes de vie traditionnels oléronais, et je cite l'écrivain Philippe Besson, que « les lieux sont aussi des liens et ils sont notre mémoire », mémoire garante de liberté mais aussi d'engagement avec soi-même et avec les autres, particulièrement nos chers disparus.

Enfin, troisième chantier, les huit logements à loyers aidés, attendus eux aussi depuis des années ; ils permettront d'héberger les jeunes ménages oléronais qui travaillent et désirent vivre sur l'île.

Je terminerai en saluant le dynamisme des associations grand villageoises, notamment le foyer rural qui s'apprête à accueillir le congrès national de la confédération des foyers ruraux. 2200 associations et beaucoup de monde en perspective dans les rues de Grand Village du 9 au 16 mai prochain !

Bonne année à tous,

Patrice ROBILLARD



MAISON PAYSANNE



Le projet du futur musée va enfin se concrétiser, 7 ans après la fermeture du site ! Le début des travaux est prévu pour avril 2016.

Petit rappel. La gestion du site et des collections a été transférée en 2006 à la Communauté de communes de l'île d'Oléron qui a la compétence muséale et patrimoniale. Les collections présentées à l'intérieur des bâtiments et en plein air se dégradant au fil du temps (humidité, stockage précaire...) et l'espace ne répondant plus aux normes muséales d'accueil et d'exposition, il a fallu fermer la Maison paysanne, penser au réaménagement du site et restaurer les collections endommagées (traitement par anoxie dynamique).

Pour redonner vie à la Maison paysanne, un nouveau bâtiment devait être construit pour accueillir les visiteurs et leur proposer une salle d'exposition permanente digne d'un musée. Lauréat du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la création de ce nouvel espace, le cabinet bordelais «BL2 Architectes» a conçu un bâtiment qui se veut une transition entre les bâtiments traditionnels en pierre et l'espace commercial du centre bourg. De forme parallélépipédique, de petite dimension, il a été pensé pour avoir le moins d'emprise possible dans le site

et limiter son impact sur le cadre paysager.

Le permis de construire a été accordé le 6 août 2015 et la SPPIO (Société de protection des paysages de l'île d'Oléron) a déposé une requête en annulation devant le tribunal administratif de Poitiers, contestant l'arrêté sur sa légalité externe (points de procédure) et interne (conformité au règlement du PLU).

Ce recours avait été annoncé par la présidente de la SPPIO avant même que le projet ait été retenu et elle a tenu parole ! Si nul ne songe à lui en contester le droit, la SPPIO ne faisant que répondre à la mission qu'elle s'est fixée, on peut s'interroger sur les raisons qui l'ont conduite à déposer ce recours. Aucune lettre de protestation n'a été reçue en mairie ; aucun mail de mécontentement. Aucune question n'a été posée, aucune désapprobation n'a été émise lors de la réunion publique du 18-9-2015. Le site de la Maison paysanne avait été ouvert, pour la journée du patrimoine, par les services de la CDC afin de présenter le projet (maquettes, visualisation de l'emprise du bâtiment sur le terrain). Sur les 150 visiteurs, aucun n'a manifesté son opposition au projet ce jour-là.

La SPPIO argue que disparaîtront quelques places de stationnement boulevard de la plage. C'est oublier que le parking de l'Épinette offre des dizaines de places à proximité des commerces.

Elle s'inquiète des futurs embouteillages engendrés par la venue des tours opérateurs. Ne rêvons pas, malheureusement. La Maison paysanne ne concurrencera jamais Eurodisney !

Elle déplore que le nouveau bâtiment obstruera la vue sur l'espace muséal. Pas plus que ne peut le faire un édifice de 270m² d'un seul niveau, à toit plat, posé en contrebas d'un talus.

Sachons vue garder !

Enfin, certaines belles âmes de l'île auraient souhaité que ce projet, bien inutile donc dispendieux à leurs yeux, soit abandonné. C'est témoigner peu de respect pour le travail accompli par les Déjouqués qui, pendant plusieurs années, ont construit les bâtiments actuels pour y accueillir leurs collections - mobilier, objets agricoles, coiffes... - et préserver le patrimoine identitaire de l'île. Sans musée, c'est ce patrimoine immobilier qui tomberait en ruines.

CONSTRUCTION DE HUIT LOGEMENTS AIDÉS

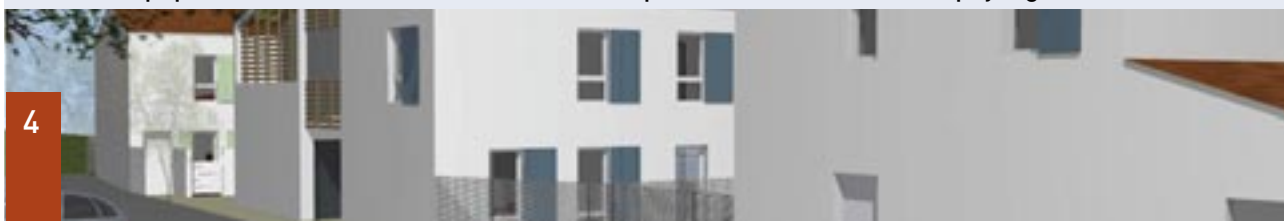
En avril 2016 débiteront les travaux de construction de la résidence « Les dunes de l'Épinette », huit logements locatifs à loyers modérés réalisés par le bailleur social Vilogia.

Ce projet se réalise dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron afin de satisfaire les besoins en logements locatifs sociaux, notamment pour maintenir une population active sur

l'île et accueillir les jeunes ménages. Une convention de partenariat pour le soutien à la réalisation de ces logements locatifs a été signée entre la CDC, les huit communes oléonaises et les bailleurs sociaux.

Ces huit T2 et T3 de grande qualité, de très hautes performances énergétiques (réglementation thermique 2012) assureront un hébergement spacieux et de qualité. Ils seront bâtis sous la forme de trois petits bâtiments

séparés, sur une parcelle de 1000m² environ, située derrière la résidence de l'Épinette, sur l'emplacement des deux derniers courts de tennis. Le foncier est apporté par la commune dans le cadre d'un bail emphytéotique. A la demande de la commune, une attention particulière a été portée par le bailleur et le constructeur sur la qualité architecturale du projet afin qu'il s'intègre parfaitement dans le cadre paysager de ce secteur.



URBANISME

Modification N°3 du PLU

Deux ans après son élaboration, la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme voit enfin le bout du tunnel. Elle porte principalement sur l'ajustement du périmètre de la ZAC de Trillou, plus précisément sur la sortie de la ZAC et le reclassement en zone UCa ou UBa de trois secteurs – celui des « Petites vallées », de « Pièce du Jard Sud » et de « Trillou ».

Cette modification avait fait l'objet d'une enquête publique, début 2014, qui s'était conclue sur un avis favorable de la part du commissaire enquêteur. Malheureusement, les services de l'Etat ont refusé le projet de modification en application de la loi littoral. Après des mois de discussions ardues avec le Service d'Aménagement Territorial Ouest Littoral (SATOL de La Rochelle), ce dernier a finalement accepté que cette modification n°3 du PLU, qui a pris en compte toutes les prescriptions imposées par le SATOL, soit soumise à l'approbation du conseil municipal, après passage préalable en commission

des sites (janvier ou février) pour l'inscription au document graphique d'un Espace Boisé Classé sur le secteur « Pièce du Jard Sud ».

En espérant qu'aucun revirement de l'Etat n'ait lieu entre-temps !

Plan de prévention des risques naturels de l'île d'Oléron

Le Grand Village plage est principalement impacté par deux risques naturels, la submersion marine et les feux de forêt. Sans vouloir dramatiser à outrance, il est indispensable de se préparer à ces aléas et à leurs éventuelles conséquences sur la population et l'habitat. C'est ce que font les pouvoirs publics en élaborant un plan de prévention des risques naturels (PPRN) en collaboration avec les communes de l'île d'Oléron. La tempête Xynthia sert de base à ces plans et deux scénarios ont été étudiés : Xynthia + 20cm et Xynthia + 60cm à court et long termes.

CES DEUX SCÉNARIOS AURONT AUTOMATIQUEMENT UNE INCIDENCE SUR LA CONSTRUCTIBILITÉ DE QUELQUES ZONES CONCERNÉES.

Il y aura au cours du premier semestre 2016 une réunion bilatérale entre les services de l'Etat et les mairies afin d'affiner les contours des zones touchées par la submersion et l'érosion marine, ainsi que par le risque feu de forêt (travail à la parcelle).

A terme, chaque commune sera dotée de son PPRN, mais en attendant, le nouveau porté à connaissance doit être pris en compte dans les décisions d'urbanisme et le contrôle de légalité sera renforcé dans les communes littorales.

Le calendrier s'établit comme suit :

- Porté à connaissance : novembre 2015
- Recensement des enjeux : décembre 2015
- Réunions publiques « aléas » par commune : début 2016
- Documents réglementaires : premier semestre 2016
- Approbation des PPRN : fin 2016, début 2017.

Affaire à suivre....

ZAC des Déserts

Le PLU approuvé le 22 mars 2010 a classé l'îlot des « Déserts » désignant l'ensemble foncier des lieux-dits « les Déserts », « Petit Village », « Pièce du Moulin » en zone non équipée destinée à une urbanisation future organisée. Cette zone fait l'objet d'une procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). Une ZAC permet à une collectivité publique d'intervenir afin d'équiper des terrains déjà acquis ou à acquérir en vue de les céder ou de les

concéder par la suite à des utilisateurs publics ou privés. Cet outil permet de restructurer le foncier et ainsi de créer de nouvelles parcelles permettant l'implantation de constructions ou la réalisation d'équipements. Il paraît le mieux adapté pour développer cette zone des « Déserts » caractérisée par l'extrême morcellement des parcelles et la faible superficie de la plupart d'entre elles.

Parmi les ouvertures à l'urbanisation prévues dans le PLU, l'aménagement de ce secteur par l'intermédiaire d'une pro-

cedure de ZAC était programmé dans l'échelle de temps 2015-2020.

Cette année sera lancée par le conseil municipal la procédure de désignation d'un bureau d'études pluridisciplinaires qui aura la charge de réaliser les études préalables et de préparer le dossier de création de la ZAC, si ce mode opératoire devait être définitivement retenu.

Rappelons que ce futur aménagement dépend également de la réglementation du prochain Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

TRAVAUX

L'essentiel ne se voit pas

Notre équipe technique a passé une grande partie de l'été à maintenir la commune propre : balayage des aiguilles de pin, poubelles vidées quotidiennement, nettoyage des toilettes, ramassage des papiers et déchets, réparation des dégradations et incivilités. Du temps également à mettre en place puis ôter le matériel nécessaire aux différentes animations.

La tonte a aussi beaucoup occupé l'équipe. Les surfaces vertes étant très nombreuses, arrivé à une extrémité de la commune, il faut souvent recommencer aussitôt à l'autre. Après un été plutôt sec qui nous a favorisés, la douceur de l'automne nécessite des passages supplémentaires. En décembre, la tonte se poursuivait. Le désherbage des trottoirs prend également beaucoup de temps, sachant que bientôt les désherbants seront interdits et que les solu-

tions par brûleur ou vapeur sont très coûteuses. Et si chacun passait un peu de temps à désherber devant sa maison ? Certains le font déjà, qu'ils en soient remerciés.

Les plantations se poursuivent. Des arbustes vont être plantés boulevard de la plage et rue des grandes landes.

Progressivement différents massifs seront replantés.

Depuis septembre, le garde champêtre et un agent technique ont procédé au remplacement de nombreux panneaux de signalisation et les différents traçages se poursuivent sur les voies communales.

Le grand projet de cet hiver est l'enfouissement des réseaux dans le vieux bourg. Ces travaux devraient débuter fin janvier, s'interrompre en juin une fois les travaux de voirie terminés, et reprendre en octobre pour le démontage des poteaux et la réfection finale des bords de chaussée.



Le tracteur nouveau est arrivé

Un tracteur rouge, tout neuf équipé d'une épareuse jaune, neuve également. Le matériel précédent avait 30 ans et certaines réparations et mises aux normes indispensables étaient coûteuses voire impossibles. Nous avons donc décidé d'investir dans un Case Farmal de 85 Chevaux qui a été livré le 30 novembre. Il va nous permettre de reprendre activement les tontes de fossés et de bords de routes ainsi que les transports de matériaux grâce à sa benne avant. Ce matériel d'un coût total de 50 000 € H.T. sera payé en 8 ans avec un taux d'intérêt extrêmement faible.

En partenariat avec ERDF et la mairie, l'association Trajectoire est venu repeindre le poste électrique de l'allée de la forêt. C'est le deuxième transformateur de la commune dégradé par des tags et des graphs que cette association réhabilite. Qu'elle en soit remerciée.



La DI (Direction des Infrastructures ex DDE) a resurfagé deux portions de la route départementale traversant la commune : la grande rue et la route du Maine. Ce revêtement, d'un coût 4 fois inférieur à la réfection totale d'une route, permet d'en rétablir l'étanchéité et d'éviter la création de nids de poules. Il se lisse petit à petit et n'atteint son aspect définitif

qu'après quelques mois d'utilisation.

Par ailleurs, à notre demande, la DI a modifié sa signalisation afin d'inciter les poids lourds à passer par la route principale de l'île pour atteindre Grand Village et St Trojan.



Il n'aura fallu qu'un an et demi pour mener à bien le projet de rénovation de l'éclairage public de la commune. Partie prenante d'un projet initié par la CdC de l'île d'Oléron, Grand Village a rejoint les 7 autres communes pour une île où seules la lune et les étoiles éclairent la nuit. Une action écologique mais aussi pratique puisque les économies générées rembourseront en 5 ans les 320 lampadaires changés. L'extinction aura lieu de 23h à 6h en temps normal et de minuit à 6h pendant la saison.



ÉCHOS DU CONSEIL

Lors du dernier Conseil Municipal, le 12 novembre 2015, les élus ont révisé les tarifs de location de la salle polyvalente en simplifiant la grille tarifaire.

Grande Salle (120 places assises pour un repas, 200 personnes debout/représentation)
Chauffage et climatisation inclus / Réservation de la cuisine en supplément.

	Résident Grand Village	Particulier hors commune Organisme privé	Association non grand-villageoise
Forfait week-end vendredi 16h au lundi 8h30	260 €	380 €	150 €
Forfait 3 jours week-end pâques, pentecôte, jours fériés mobiles accolés à un week-end	330 €	450 €	Pas de réservation
1 journée	170 €	290 €	100 €

Petite Salle (50 places assises)
Chauffage et climatisation inclus / Pas de réservation de cuisine.

	Résident Grand Village	Particulier hors commune Organisme privé	Association non grand-villageoise
Forfait week-end vendredi 16h au lundi 8h30	190 €	310 €	120 €
1 journée	100 €	190 €	80 €

Salle de réunion (12 personnes)

	Résident Grand Village / Particulier hors commune Organisme privé / Association non grand villageoise
1 journée	100 €
1/2 journée	65 €

Pour les associations grand-villageoises, l'utilisation des salles est gratuite, seule l'utilisation de la cuisine sera facturée.

Cuisine (prêt de vaisselle inclus)

- 160 € pour tous les particuliers, les associations non grand villageoises et les organismes privés
- 110 € pour les associations grand villageoises

Un règlement de mise à disposition des salles ainsi qu'un imprimé de réservation ont été établis.

Au cours de ce même Conseil Municipal ont été approuvés :

- L'avenant n°3 au procès-verbal de mise à disposition de l'espace muséal de la Maison Paysanne, dans le cadre d'un projet de réhabilitation du site.
- La révision des tarifs de location des 5 cabanes du Port des Salines.

Ont également été délibérés (conseils municipaux du 7 juillet 2015 et du 25 août 2015) :

- La signature des conventions avec les intervenants sur les temps d'activité périscolaires (T.A.P) 2015-2016
- Les tarifs de la cantine scolaire 2015-2016
- La signature des conventions d'occupation du domaine public pour le mobilier urbain (panneaux publicitaires) avec les sociétés Clear Channel et CDA
- La signature de la convention pour réaliser l'étude en vue d'effacer les réseaux téléphoniques dans le centre-bourg.

NOTRE ÉCOLE

L'école de Grand Village plage, partie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec St Trojan, accueille actuellement 61 élèves de la petite section de maternelle jusqu'au C.P. Les élèves sont répartis en 3 classes. L'école dispose de vastes locaux et d'une cour dont de nombreuses écoles rêveraient.

Des sorties sont régulièrement organisées par les enseignantes pour ouvrir les élèves sur le monde. Si la sortie au cirque a dû être annulée

pour cause d'état d'urgence, le spectacle de Noël et le passage du père Noël furent de grands moments de joie. Comme chaque année, les enfants prépareront bientôt le défilé de carnaval. Les T.A.P. (Temps d'Ateliers Péri-scolaires), bien que facultatifs, sont fréquentés par la quasi-totalité des enfants. Ils ont lieu de 15h30 à 16h15 et sont assurés par des intervenants extérieurs et des employés municipaux déjà liés à l'école. La directrice a



Les enseignantes de gauche à droite : Mme Leysenne (PS-MS) - Mme Gatty (MS-GS) - Mme Barraud (GS-CP / Directrice)

accepté d'en assurer la coordination créant ainsi un lien entre les activités scolaires et péri-scolaires. Cinq ateliers sont proposés : jeux sportifs, expression corporelle, contes traditionnels, loisirs créatifs, aliments et cuisine. Un atelier détente est réservé aux plus petits.

UNE CANTINE 3 ÉTOILES



Le chef Olivier Poitou

La qualité des produits est une priorité pour Olivier Poitou, gestionnaire et cuisinier de la cantine scolaire de Grand Village. Grâce à lui, les 60 enfants de l'école mangent des repas de grande qualité. Les poissons viennent directement des pêcheries de la Cotinière. Ils sont choisis en fonction de l'arrivage. Maigres, roussettes ou merlans arrivent entiers et sont cuisinés entiers ou transformés en filets directement dans la cui-

sine. Les viandes et les laitages viennent habituellement de fermes locales bio. Quant aux légumes, ils sont achetés à des producteurs appartenant à l'association Marennes Oléron Produits Saveurs, tous producteurs bio. Les menus, établis mensuellement, respectent l'équilibre alimentaire et sont consultables sur le site de la commune. Les recettes (secrètes) d'Olivier Poitou permettent aux enfants de développer leur goût. Radis noir râpé et sa sauce douce en entrée, filet de maigre et chayottes en gratin, panacotta au romarin ou charlotte au



Les enfants déjeunent

chocolat en dessert, ce sont quelques-uns des plats originaux proposés aux enfants. Notre chef ne s'arrête pas là, puisqu'une fois par mois il travaille sur un atelier du goût avec les classes de l'école et tous les soirs il anime un atelier cuisine dans le cadre des ateliers péri-scolaires.



FLAIJ (Fond Local d'Aide aux Initiatives Jeunes)

Avis aux 13-25 ans ! Une idée, un projet ?

Le FLAIJ est un dispositif financé par la Communauté de communes de l'île d'Oléron qui vise à encourager les jeunes à devenir acteurs de leurs loisirs et à s'impliquer dans la vie locale.

Le rôle du B.I.J. (Bureau Information Jeunesse) qui porte ce dispositif consiste à apporter un soutien pédagogique, matériel et financier permettant l'émergence de projets collectifs dans les domaines sportifs, culturels, citoyens...

Vous avez un projet ?

Contactez le BIJ pour retirer un dossier et/ou constituer un document de présentation de

votre projet :

Site internet : oleron.pourlesjeunes.com → Mes loisirs → projets jeunes

ou téléphonez à Anthony Couturier : 05 46 76 63 07
06 46 28 30 76

Une aide financière vous sera apportée si le projet est retenu ou vous pourrez bénéficier d'un soutien à vos projets vidéo (en partenariat avec MO-TV).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité » (Cicéron).

A la bibliothèque de Grand Village, certains rêves sont désormais réalité grâce à celles et ceux qui au fil des années ont pris leur marque dans ce lieu serein et chaleureux.

2015 fut une année riche en découvertes, en initiatives et en fréquentations. Car si le nombre de lecteurs fut stable concernant la saison estivale, on peut enregistrer une hausse conséquente hors-saison. Plusieurs clubs se sont naturellement créés : celui des

adolescents autour de jeux et de lectures, celui des moins jeunes autour d'auteurs et de cafés, celui des parents qui découvrent le plaisir des moments

créatifs.

Merci aux dépositaires de pensées et de livres, sources d'instant d'humanité. Merci à ceux qui participent aux animations qui sont proposées tout au long de l'année : jeux de mots ou activités manuelles, spectacles « maison » ou café-lectures, expositions ou rencontres d'artistes. Merci aux lecteurs désireux de partager. Merci également à la Médiathèque Départementale qui procède régulièrement au renouvellement des collections, propose des expositions de qualité et met à votre disposition son catalogue en ligne. Ce sera toujours un plaisir de vous accueillir. Dévoreurs de livres ou goûteurs occasionnels, quel que soit votre rythme, quelle que soit votre attente, vous découvrirez forcément une lecture et une écoute particulières dans votre bibliothèque.

Une bibliothèque c'est un lieu d'échanges, d'évasions, de connaissances, mais aussi de mémoire. Les actualités mon-



diales de l'an passé ont encore démontré que ceux qui tyrannisent s'acharnent aussi sur la culture. On ne pourra jamais détruire totalement une civilisation tant qu'il restera un livre. Transmettre, découvrir, échanger sont des verbes essentiels pour notre développement personnel et communautaire. Pour conserver la mémoire de notre village, j'envisage de retranscrire dans un livre, qui sera consultable à la bibliothèque tous les témoignages que vous voudrez bien m'apporter. Je souhaite à toutes et tous que 2016 soit une année d'évasion, de partage, de culture.

Mélina



MUTUELLE COMMUNALE : des services en plus !



Depuis la rentrée 2015, plusieurs avancées significatives complètent l'offre des services proposés par le dispositif Ma

Commune Ma Santé :

Miel Mutuelle recule son âge limite de souscription des formules SECURITE et CONFORT de 80 à 85 ans, la formule ECONOMIQUE restant sans limite d'âge.

Pavillon Prévoyance harmonise son contrat et applique une limite d'âge à 80 ans.

Smatis : nouveau partenaire qui propose une offre avec des tranches d'âge différentes pour les formules SECURITE et CONFORT, ainsi qu'un tarif différencié isolé/couple/famille, ceci sans aucune limite d'âge à la souscription.

Le service ACS MCMS, par le biais de l'association 2AH agréée Entreprise Solidaire par la DIRECCTE, vous accompagne dans la mise en place d'un contrat aidé ACS (Aide à la Complémentaire Santé)

Mise en place d'un centre d'ac-

cueil téléphonique interne au 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local) ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 afin de répondre à toute question et de vous accompagner dans votre démarche de choix et d'adhésion le cas échéant.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil de la mairie.

Permanence sur RDV personnalisés du lundi au vendredi à partir de 17h30, se renseigner en mairie.

LA LUCARNE DU GARDE CHAMPÊTRE



La voirie

Des travaux de remise en conformité de la signalisation verticale et horizontale sont en cours. Une grande partie des panneaux de signalisation a été remplacée et une seconde tranche de remplacement aura lieu en 2016. Une première tranche des marquages au sol a été faite, la seconde est prévue pour 2016. Une campagne de nettoyage des panneaux de rue et de remplacement de ceux qui sont dégradés sera faite début 2016.

Il faut savoir qu'une partie de ces travaux a été subventionnée à hauteur de 1930 € sur une dépense de 5230 € par la préfecture sur les recettes des amendes de police.

Nous sommes à l'écoute de vos remarques en matière de stationnement et de circulation pour améliorer la sécurité et le vivre ensemble. De ce fait et suite aux demandes des administrés, l'achat d'un cinémètre laser pour permettre des contrôles de vitesse et procéder à des actions de prévention dans l'agglomération est prévu pour 2016.

La fin du brûlage des déchets verts

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'air, du respect de l'environnement et du respect d'autrui, le brûlage des déchets verts est interdit depuis le 18 novembre 2011. En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, de la circulai-

re du 18 novembre 2011 et du code de l'environnement refondu en 2012, le brûlage de déchets verts est interdit sur le territoire national.

La commune de Grand Village était la dernière de l'île à donner des autorisations de brûlage de déchets verts à titre exceptionnel et elle se trouvait dans l'illégalité. De ce fait, le maire ne délivrera plus d'autorisations à partir du 01 Janvier 2016 et les infractions seront dorénavant relevées par un procès-verbal de 450 €. Il est donc nécessaire de vous renseigner pour que vous puissiez anticiper le recyclage de vos déchets verts.

Je vous informe que la CDC Oléron met à votre disposition tous les moyens nécessaires pour recycler ces déchets :

- En déchetterie gratuitement dans la limite de 1 m³ / jour.
- Pour des quantités supérieures à 1 m³, vous devez vous diriger vers l'éco-pôle situé sur la commune de Dolus d'Oléron contre une petite participation. Pour vous donner un ordre d'idée, une remorque deux essieux de 2,50 m de long par 1,25 m de large sur 1.50 m de haut remplie au maximum, vous coûtera 2,20 €.
- Enfin, la CDC Oléron peut venir à votre domicile vous broyer les végétaux pour vous faire du compost sur place.
- Des bacs de compostage sont mis à votre disposition gratuitement à l'éco-pôle. Pour tout renseignement complémentaire en matière de recyclage de vos déchets, je vous invite à contacter l'éco-pôle par téléphone au 05 46 47 21 84 ou à consulter sa page internet : <http://www.cdc-oleron.com>

Les déjections canines et chien non tenu en laisse

Suite à plusieurs plaintes concernant les déjections canines et la circulation des chiens en agglomération, je procède donc à un rappel de la réglementation.

En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Tout chien retrouvé sur la voie publique sans son maître sera mis en fourrière et le propriétaire sera verbalisé.

Les déjections canines sur le domaine public doivent être ramassées et déposées dans les poubelles mises à votre disposition. Une action de prévention sera faite et, si elle ne fonctionne pas, nous verbaliserons les propriétaires.

En application de l'article 99 du RSD, l'amende peut aller de 35 € à 450 €.

Vos espaces verts

Rappel de quelques principes :

Les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur les voies publiques, en respect de la réglementation.

Ils doivent être taillés à la verticale des limites de propriété, de manière à laisser le passage et la visibilité aux véhicules et la libre circulation des piétons sur les trottoirs.

La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.



INFORMATIONS DIVERSES

Des difficultés pour se déplacer et bénéficier de conseils juridiques gratuits ? Une simple question administrative à poser ?

La Maison de la Formation et des Services d'Oléron (MFSO) à St Georges accueille, en visio-accueil les permanences des services du Relais d'Accès au Droit de Marennes. Ces permanences sont accessibles à tous et gratuitement (consultations de notaire, d'avocat, de l'ADIL pour le logement, de la CGT pour des questions liées au travail,

de la CGT INDECOSA pour la défense des consommateurs et du CIDFF pour des questions sur le droit de la famille).

Les entretiens peuvent être menés à distance grâce au point visioservice, et c'est gratuit !

La borne interactive située à St Georges vous permet d'entrer en contact avec un conseiller sans vous déplacer. Un écran vous permet de voir votre interlocuteur et un système d'imprimante réseau permet d'échanger des documents papiers exactement comme si vous vous trouviez au guichet du service public sollicité. L'outil est simple d'utilisation : pas de clavier, pas de souris, juste un écran tactile et un bouton pour se connecter au service. Le personnel d'accueil est présent pour vous guider dans l'utilisa-



tion de la borne.

Le développement d'autres relais est programmé sur d'autres communes de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes dans les mois à venir. D'autres prestataires de services viendront dans le futur rejoindre le dispositif afin d'accroître l'accès aux services des habitants du Pays Marennes Oléron.

Pour prendre rendez-vous, un numéro unique : 05 79 86 01 50. Pour se rendre au rendez-vous : Maison de la Formation et des Services (dans les locaux de la Médiathèque)

82, Rue du Docteur Seguin
Chéray
17190 St Georges d'Oléron



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



5 AVRIL 2016 : ATTENTION A L'ÉCRAN NOIR !

Le 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette évolution, voulue par l'Etat, va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette opération technique se fera en une seule nuit sur l'ensemble de la France. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Pour les

autres, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant pour un coût de l'ordre de 25 euros), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour toute information :
www.recevoirlatnt.fr

Ou tel :

09 70 81 88 18

(prix d'un appel local)

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2015 a eu lieu la traditionnelle commémoration de l'armistice de 1918 en présence des porteurs de drapeaux des associations d'anciens combattants, des élus grand villageois ainsi que des communes voisines, de la gendarmerie, d'une délégation des sapeurs pompiers de Saint Trojan et de nombreux Grand villageois.



Suivant la lecture de la lettre du secrétaire d'État aux anciens combattants, monsieur le Maire a prononcé une allocution rappelant le sacrifice des enfants de Grand Village

morts pour la France et particulièrement pour les sept « poilus » grand villageois tombés en 1915.

À la fin de la cérémonie, le cortège s'est rendu au cimetière de Grand Village sur la tombe de Louis BRERET, second maître torpilleur mort pour la France à Saïgon le 19 mars 1919 à l'âge de 30 ans. Après lecture de la biographie de Louis BRERET par monsieur Vailant, une plaque offerte par l'UNC Marennes-Oléron et l'amicale des fusiliers marins d'Aquitaine où figure la cocarde du souvenir français a été dévoilée et une gerbe



de fleurs a été déposée au nom du conseil municipal. Notre cimetière renferme les sépultures de quatre autres soldats morts pour la France, deux durant la première guerre, deux durant la seconde guerre et, à condition d'obtenir l'autorisation des descendants, nous demanderons l'apposition des cocardes du souvenir français pour tous.

STOLPERSTEIN

Le 25 août 2015, une « stolperstein » (pierre d'achoppement) a été posée sur le parvis de la mairie en l'honneur d'Adolphe BRERET, prisonnier de guerre décédé en Allemagne en 1944, par l'artiste berlinois Gunter DEMNIG qui en est le créateur et à l'initiative de l'association Willy Aron de Bamberg afin d'honorer la mémoire des victimes du nazisme et des prisonniers de guerre morts en captivité.

Cette pierre est la première sur l'île d'Oléron et la quatrième en Charente Maritime.

Le fils d'Adolphe BRERET, des membres de sa famille, la délégation allemande composée du sculpteur Gunter DEMNIG, de son épouse, d'Andreas ULLMANN représentant l'association Willy Aron et accompagnée de l'historien Christophe WOEHRLE, une délégation de la ville de COUX où une stolperstein avait été posée la veille, les anciens combattants avec de nombreux drapeaux, des élus, des Grand villageois et quelques estivants assistaient à cette cérémonie sobre et émouvante.



Nous avons appris depuis que d'autres pierres allaient être posées sur le territoire national. Cela nous réjouit d'avoir été parmi les précurseurs et de participer ainsi au devoir de mémoire.

Vie associative

L'Atalante

En attendant le Père Noël au centre de loisirs l'Atalante

Le 02 décembre à 15h :

cette année, la communauté de communes a organisé pour tous les enfants des centres de loisirs, un spectacle de Noël, « le Père Noël fait son cirque », sur la commune de St Denis d'Oléron à la salle de l'Escale.

Après le spectacle, tous les enfants ont partagé un goûter

offert.

Le 16 décembre à partir de 14h, nous avons emmené nos bambins, comme chaque année, à la salle des fêtes de St Trojan, pour aller voir un spectacle intitulé « le cœur sur le nez », rencontrer le Père Noël, faire des tours de manège et se faire maquiller.

Les vacances de Noël...

Le thème de Noël est toujours aussi apprécié des enfants, de nombreux ateliers ont été pro-



posés durant les deux semaines, avec une sortie au cinéma l'Eldorado la première semaine et un spectacle animé par Isabelle Pradeau la deuxième semaine.

Toute l'équipe de l'Atalante vous souhaite une bonne année 2016.

La saison des Déjhouqués

Les Déjhouqués organisent de nombreuses fêtes, principalement en été, et participent aux grandes manifestations se déroulant sur l'île ou aux alentours. Pour l'année écoulée : 3 kermesses, deux « défilés de mode » commentés par Karl Lagerfeld alias Bilout (sur une idée de la municipalité de Grand Village), des participations aux fêtes locales et le traditionnel repas oléronais en novembre.

Membres de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français, ils ont représenté la France aux Européades, grand rassemblement réunissant plus de 7000 danseurs, (250 groupes venus de toute l'Europe - 12 groupes français dont 8 bretons avaient fait le voyage - les Déjhouqués représentaient toute la région Poitou- Charentes) qui se déroulait cette année 2015 en Suède à Helsingborg du 4 août

au 9 août. Le groupe a ainsi participé à la cérémonie d'ouverture des Européades et aux prestations qui lui ont succédé et ont été applaudies par 10 000 personnes... Après le grand défilé rassemblant tous les groupes le 7 août, les Déjhouqués ont offert le lendemain une longue représentation devant le château de Sofiero ; un bal animé par les musiciens de tous les pays a achevé cette journée. Le 9 août, le groupe a participé à la cérémonie de clôture et ce fut le temps du retour en France via Copenhague pour une visite éclair de la capitale danoise.

Ce voyage, au programme trépidant, s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce à la bonne humeur de chacun et à la préparation parfaite de Martine et Patrick.

En conclusion, le groupe a vécu une belle aventure culturelle, extrêmement enrichissante.

Les Déjhouqués sont soutenus dans leur travail de sauvegarde du patrimoine oléronais par la mairie de Grand Village, la Communauté de communes et le Conseil Départemental. Merci à tous nos élus soucieux de préserver nos coutumes.

Si la danse folklorique vous intéresse ou si vous êtes musi-

ciens et que cette musique de tradition vous séduit, n'hésitez pas à nous rejoindre en venant directement à la salle de Grand Village le vendredi soir (à partir de 20 heures 30) ou à contacter notre présidente Maryline Chauvin au 05 46 47 42 89.

De nouveaux membres seraient les bienvenus, sachant qu'ils peuvent à la suite d'un très court apprentissage prendre du plaisir à la pratique de ces danses.

70 ans de mariage !!!!

Les Déjhouqués ont organisé une vraie fête de village à l'ancienne pour célébrer les 70 ans de mariage de Nénette et Robert, en présence des élus de Grand Village, Le Château et Saint-Trojan. Ce moment fut plus qu'émouvant tant les traditions furent respectées jusqu'à la bénédiction du Père Albert. Merci à tous ceux qui ont créé cet événement inhabituel !!!



Vie associative



Foyer rural

Après une saison estivale quelque peu maussade pour nos manifestations festives, le mois de septembre a permis de démarrer avec enthousiasme les activités pour la saison 2015/2016.

Nos activités sont affichées sur un panneau à l'entrée de la salle polyvalente, les animateurs sont les mêmes que les années précédentes. La troupe de théâtre s'est mise à l'étude d'une nouvelle comédie, qu'elle présentera en mars 2016.

Les deux premiers concours de belote ont confirmé le plaisir des participants à se retrouver pour une soirée de jeu. Le troisième, exclusivement réservé à

l'AFM TELETHON, fut un succès. Nous remercions les commerçants et ostréiculteurs qui nous soutiennent. Nous

avons pu verser la somme de 1495 euros pour cette magnifique cause.

Cette saison sera très importante pour notre foyer. Nous avons l'honneur d'organiser le congrès national de la confédération des foyers ruraux et le soixante-dixième anniversaire des foyers ruraux. Nous accueillerons toutes les régions entre le 09 et le 16 mai 2016. Pour que cet événement soit une réelle réussite, nous aurons besoin de la bonne volonté de tous.



Congrès National

Les foyers ruraux ont été fondés juste après la guerre en 1946. Ils représentent

65 Fédérations départementales, 2200 Associations et 200 000 adhérents.

Depuis sa création, le conseil national cherche à fédérer l'ensemble des associations impliquées dans l'animation du monde rural, qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire.

Les congrès, qui se déroulent tous les trois ans, ont pour but d'orienter la politique de fonctionnement des foyers. Le Congrès 2016 se déroulera dans le centre de vacances AZUREVA.

Les trois premiers jours, les associations qui ont répondu au défi lancé par le conseil national, « OSE TON VILLAGE », présenteront leur vision de la vie de « leur vil-

lage dans le siècle à venir ». Tous les résidents de l'île et ceux de Grand Village en particulier sont invités à assister à ces démonstrations, qui se dérouleront dans un village éphémère construit par nos soins.

Les deux derniers jours, le conseil national réunira tous les présidents afin d'écouter les nouveaux projets. Le dernier jour étant celui de la réélection du conseil national.

Chacun repartira dans sa commune avec des images plein la tête de Grand Village et des traditions oléronaises. Je vous invite à vous connecter sur notre site : www.foyer-rural-grandvillageplage.fr qui va nous permettre de présenter notre village et notre île pour accueillir les congressistes.

Le Président et le bureau.



Vie associative

Les amis de la Chapelle Saint Joseph

La chapelle va recevoir quelques soins nécessaires et même indispensables. Les fresques souffrent de l'humidité, il faut donc essayer de trouver un système d'aération pour pallier ce problème. Les travaux seront

entrepris début 2016. La municipalité achètera les matériaux et de généreux bénévoles donneront de leur temps pour effectuer les travaux.

A propos de crèche.....

Un couple de Grand villageois, collectionneurs passionnés, créa-

teurs, aimant la tradition, a réalisé un hameau provençal avec 180 santons. C'est avec plaisir qu'ils ont accepté de faire partager via cette photo panoramique leur passion et leur attachement à cette fête de Noël....



Le Club de l'Amitié

Reprise du Club de l'Amitié le jeudi 03 septembre 2015.

Nous avons, après avoir fêté les 40 ans du club en mars, appris le décès de Mme Vrancken Denise en septembre 2015, sa créatrice, à qui nous rendons un hommage.

Pour clore la fin d'année 2015, le club organise un repas/jeux le 17 décembre dans la salle

Esnard.

Nous accueillons toutes les personnes qui aiment les jeux et veulent passer un bon après-midi, tous les jeudis de 14h à 18h.

Le Club fermera à partir du jeudi 17 décembre au soir et reprendra ses activités le jeudi 07 janvier 2016.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



Sésame Autisme 17



Qu'est ce que l'autisme ?

L'autisme est un trouble neuro-développemental. C'est un handicap qui se manifeste dès les premières années de la vie, pouvant entraîner isolement, retard du développement, comportements sociaux altérés.

Notre but ?

Le troisième plan autisme du gouvernement met l'accent sur un diagnostic vers 18 mois / 2 ans pour une meilleure prise en charge.

Une orthophoniste de notre association, Madame Frédérique Denis Guégan, peut repérer les enfants qui présentent des signes d'autisme. Nous sommes reconnus par l'Agence Régionale de la Santé ainsi que par le Centre Régional Autisme de Poitiers.

Nous avons pour but essentiel

d'assurer l'accueil et l'information des personnes atteintes d'autisme, de troubles du spectre autistiques, ainsi que leur famille dans toutes les démarches médicales.

Permanences : le samedi dans la salle des Associations de Grand Village, sur rendez vous en appelant le : 06 86 57 40 54

ou le 06 32 84 49 50

05 46 75 17 80 (Professionnel)

mail :

sesameautisme17@yahoo.fr

Vie associative

Association « Les Ecoliers du Bout de L'île »

La scolarité est une période importante dans la vie de chacun. Pour permettre aux enfants de faire des découvertes essentielles, l'école propose des sorties pédagogiques (cinéma, sorties de fin d'an-



née,...), le carnaval pour la tradition et autres choses magiques (cadeaux au pied du sapin pour chaque classe et jeux de cour, pour un total de 1000 euros). Ces activités ne sont possibles que grâce à l'association des Parents d'Élèves du RPI Grand Village – Saint-Trojan. Nos actions sont la vente de sapins, la vente de torchons avec dessins des élèves, des soirées belote, une bourse aux jouets et un vide-dressing (à Saint-Trojan). Nous participons également au marché de Noël et à la Fête du Mimosa et offrons aux élèves qui changent d'établissement un dictionnaire pour chaque CP et une calculatrice pour chaque CM2. Pour continuer ces

actions, épanouissantes mais coûteuses, nous avons besoin de bras et de bonnes volontés même ponctuellement, car les bénévoles sont des parents occupés et certains d'entre eux vont bientôt changer d'école. « Les ecoliers du bout de l'île » ont besoin d'un nouveau souffle et cela ne peut être que grâce à de nouveaux parents. Nous tenons à remercier tous les soutiens qui nous accompagnent, les écoles pour leur collaboration, les mairies pour leur aide matérielle et financière et vous invitons à vous joindre à notre belle aventure. Meilleurs vœux pour 2016.

Association culture loisirs enfance famille 17



CLEF 17 est une jeune association déjà bien établie dans les animations et les mémoires. Une équipe dynamique et joviale, un savoir-faire reconnu, une mission appréciée. Nous avons désormais quatre manifestations à Grand Village : la bourse de rentrée (vêtements tous âges et articles d'activités sportives ou artistiques), la bourse aux jouets (jouets, puériculture, vêtements enfants), la soirée zumba party (vendredi 05 février 2016) et la grande brocante au cœur du vieux village (27 mars 2016). Les bénéfices de 2015 ont permis à 86 personnes de partir un week-end au Puy du Fou. Des familles de tout le pays Ma-

rennes-Oléron ont ainsi pu profiter de spectacles magiques dans un parc unique au monde, pour seulement 58 euros par adulte et 38 euros par enfant (comprenant le transport, les deux jours sur site, le spectacle nocturne « Les Orgues de Feu », la nuitée et les petit déjeuner et pique-nique du dimanche), CLEF 17 ayant pris en charge 53 % de ce voyage dans le temps. Cette destination a réellement comblé les participants et l'attente de notre équipe : un soupçon de magie, une bonne dose de culture et des liens qui se créent : voilà notre meilleure recette. Première association locale ayant pour but de programmer des sorties ludiques et culturelles à l'intention de toute famille désireuse, nous sommes heureux de pouvoir le faire depuis notre petit village, alors grand merci à nos élus pour leur soutien, aux employés

municipaux pour leur aide systématique et à toutes les personnes qui nous aident au fur et à mesure de l'aventure. Pour celles et ceux qui veulent suivre notre actualité, nous avons une page Facebook, une adresse mail (clef17@outlook.fr) et un seul numéro de téléphone : 07 87 31 12 98. CLEF 17 c'est une clef de plus sur le trousseau des familles pour ouvrir d'autres horizons. Que 2016 apporte à toutes et tous la joie, le partage, la sérénité et la découverte.



Sports de glisse

Oléron char à voile

La plage de La Giraudière à Grand Village compte parmi les plus belles plages de la région pour pratiquer le char à voile.

L'accès y est facile, le sable y est dur et sans galet. De plus, elle reste sèche à marée basse, le rêve pour tout pratiquant de char à voile.

C'est donc tout naturellement que notre école de char à voile s'y est implantée en 1997.

Année après année, notre structure s'est développée ;

aujourd'hui, elle dispose d'une cabane en bois mise à disposition par la municipalité et peut ainsi être ouverte durant toute l'année.

L'équipe d'enseignants se compose de trois moniteurs, ils sont tous passionnés par cette discipline et surtout par ce cadre de travail.

Cette superbe plage de La Giraudière et ses activités vous souhaitent bon vent !!!

A bientôt

Oléron Char à Voile :
06 66 06 51 79

Le surf à Grand Village

Plusieurs kilomètres de plage, un écrin de nature préservé, une magnifique côte bordée de dunes au sable clair et pur, la forêt de pins toute proche délivrant ses effluves boisés, une exposition idéale aux belles houles de l'océan atlantique, un accès facile depuis le continent, tous ces facteurs font du spot de Grand Village un des plus réputés de la région .

Les vagues y sont régulières, elles déferlent à toute heure de la marée ; certains jours petites et plutôt accessibles à tous notamment aux débutants comme en plein été ; parfois

beaucoup plus consistantes et puissantes pendant la période hivernale, plus rude et principalement réservée aux experts et passionnés, vivant aux alentours ...

Tous ces paramètres en font un lieu de pratique de plus en plus convoité par un nombre croissant de pratiquants venant des quatre coins du pays mais aussi de toute l'Europe ! Il arrive souvent en saison estivale, lorsque s'installe une petite houle d'un mètre accompagnée du léger vent d'est matinal, qu'une centaine de surfeurs se retrouvent dans l'eau à attendre patiemment que la belle vague vienne à eux dès le lever du soleil ... On peut donc dire que, oui, le surf est bien l'activité sportive numéro un sur la plage de Grand Village ! Une école de surf à l'accueil sympathique et professionnel y est installée depuis 20 ans pour vous conseiller et vous apprendre les rudiments et les règles de sécurité essentielles. Des compétitions y sont organisées annuellement, un festival de surf et musique a connu déjà



quelques jolies éditions. Le camping club Les Pins propose également un camp surf pour les ados. Il semble que tout soit réuni pour que ce sport ait un bel avenir devant lui à Grand Village.

Nous invitons tous les pratiquants débutants ou non à bien respecter les règles de sécurité et de convivialité propres à la pratique du surf. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'école de surf...





La formation 3 For Swing

La 3ème édition d'un Piano dans la pinède a été... « un grand cru ».

C'est à présent avéré, le Jazz Festival grand villageois du mois d'août, qui s'est déroulé les 17, 18, 19 dans les jardins de la Maison paysanne, est devenu l'un des événements incontournables de la saison.

Des rappels, des standing ovations, du talent à revendre ! Le public, particulièrement nombreux les trois soirs, s'est passionné pour ces artistes de renom. Les deux formations **3 for Swing** et **Super Swing project** ont reçu un accueil exceptionnel, tout comme les deux artistes du second soir, le français **Louis MAZETIER** et l'américain **Jeff BARNHART** qui se sont retrouvés dans un face à face somptueux sur deux pianos à queue. Tous

JAZZ FESTIVAL

ont été profondément touchés par la formidable réactivité et l'enthousiasme du public.

Dédié au jazz et entièrement gratuit, ce festival monte en puissance, c'est évident ; et l'envol est pris, c'est certain ! Les passionnés amateurs de jazz et de stride l'ont bien compris ; certains sont venus des quatre coins de l'hexagone pour assister à ces soirées inoubliables.

La volonté de gratuité, décidée et maintenue par les élus, nécessite une recherche de partenariat avec des mécènes. Depuis la première édition le soutien sans faille d'Azureva, du Camping Club Les Pins, de la Société Agressive, du garage Volkswagen de Marennes, reste précieux. Cette année la participation financière du Conseil départemental a été une aide importante pour le festival et également une belle reconnaissance de la qualité

Super Swing Project avec Louis Mazetier piano, Jérôme Etchebery trompette, Daniel Barda trombone, Charles Prévost washboard



de la programmation.

Le cocktail de la soirée inaugurale a été offert par la Société Gillardeau, nouvelle venue au sein des partenaires mécènes.

De sincères remerciements sont à adresser aux bénévoles des associations, foyer rural et Déjhouqués, pour leur aide toujours aussi efficace,

sans oublier le personnel du service technique qui a été très sollicité.

Ce festival est un vrai grand moment de bonheur musical et c'est avec plaisir que l'équipe organisatrice souhaite s'investir le plus longtemps possible pour présenter chaque année des spectacles d'une telle qualité.

Les pianistes : Louis Mazetier et Jeff Bamhart - Au trombone Daniel Barda



EDITION 2016 : 22, 23, 24 AOÛT

Le prochain Jazz Festival aura lieu les 22, 23, 24 août 2016 dans les jardins de la Maison paysanne.

Le nouveau concept permettra de proposer une programma-

tion très différente... avec des hommages à de grands jazzmen. Seul le schéma des trois soirées reste inchangé. Des artistes de différents continents seront présents pour

cette quatrième édition, (Etats-Unis, Italie, Allemagne, Australie, France). Ils sauront par leur talent, enchanter et émerveiller à nouveau le public.

TOUR D'HORIZON DES ANIMATIONS

Bilan positif pour les animations, même si certains ateliers proposés aux enfants et aux familles ont connu une certaine désaffection par rapport aux années précédentes...

Les jeux géants en bois ne connaissent pas la crise. Cette animation est à maintenir vu l'affluence qu'elle génère.

Le feu d'artifice du 13 juillet a pu, cette année, être tiré dans des conditions climatiques normales, devant un public extrêmement nombreux. Le site du Port des salines était envahi par une foule sympathique, qui a terminé la soirée sur l'esplanade avec l'orchestre Jacky Louis.

Une nouvelle animation organisée par un agent de la commune, Stéphane Gaudron : **Le village - tacot-plage**. Stéphane, passionné de voitures depuis son plus jeune âge, a réussi à mettre en place cette réunion d'amoureux de vieilles voitures. Le 18 juillet, 35 voitures et leurs propriétaires se sont retrouvés pour cette première édition du Village-tacot -plage. Entre une B14 de 1926 et une Lamborghini des

années 2000, la majorité des modèles présentés datait des années 60/70. Les badauds étaient nombreux pour admirer tous ces modèles populaires et prestigieux. Très beau coup d'essai pour Stéphane ! La seconde édition est, semble-t-il, en préparation.

La manègerie à vélo au Port des salines. Gros succès pour le petit manège à vélo, présent au Port des salines pour le bonheur des jeunes enfants durant deux jours.

Pour rester dans les nouveautés, la municipalité avait imaginé une balade Grand villageoise intitulée « **De la dune....aux salines** » les 22 juillet et 12 août. Un spectacle de Bilout était présenté sur la plage de la Giraudière, « Evariste aux bains de mer », suivi d'une visite guidée proposée par l'association la Renarde, puis d'un atelier ukulélé à la Maison paysanne. L'animation se terminait en fin d'après midi au Port des salines par un défilé de mode commenté par Karl Lagerfeld (alias Bilout), avec la participation des Déjhouqués, jouant les mannequins pour présenter les vêtements oléronais d'autrefois, sur des rythmes modernes. Le décalage était totalement réussi. Les Déjhouqués se sont prêtés au jeu avec une grande bonne humeur et Bilout a été remarquable dans ses commentaires « lagerfeldiens ».

Fête d'Halloween le 30 octobre dans la salle polyvalente. Cette fête traditionnellement offerte par la muni-



palité connaît toujours une belle affluence. La maquilleuse Tatiana était débordée et la salle comble pour la boum animée par radio média Coup de cœur. A 17h, un goûter a été servi aux danseurs déchaînés par Olivier assisté de Mélina.

Le Spectacle de Noël est désormais mutualisé entre Grand Village et Saint Trojan dans le cadre du RPI. Cette année, le spectacle des enfants s'est déroulé à Grand Village dans la salle polyvalente le 14 décembre à 10h. Petits et grands étaient rassemblés pour assister à un spectacle de cirque... dont les artistes étaient absents. Voilà le monteur/régisseur obligé d'assurer le spectacle. Aidé des petits et des grands spectateurs, il va pendant une heure réjouir les enfants de vrais et faux numéros. Très interactif, ce spectacle était proposé par la compagnie bordelaise Abac'Art.

Le jeudi 17, le père Noël est passé à l'école distribuer les cadeaux pour les différentes classes et l'après-midi s'est terminé par un goûter. Le repas de Noël, servi par notre chef le 18, a été un régal.



LES LUNDIS DE LA MAISON PAYSANNE

Le groupe Zago



Le constat d'année en année se répète et se précise pour ces soirées musicales : succès et fréquentation en hausse ..

La diversité des styles et la qualité musicale des groupes qui se succèdent contribuent à faire des lundis de la Maison paysanne des moments forts pour le public.

La formation ABBEYROAD a débuté de belle manière le cycle musical de l'été par un très beau concert avec les mélodies héritées des Beatles.

OPA TSUPA, par son swing, ses gags, sa poésie et son humour a enchanté les spectateurs juilletistes. Pour le public aoûtien, Zago était de retour sur la scène grand villageoise ; cette famille multi-instrumentiste continue à fasciner par l'originalité de ses arrangements et sa présentation décalée. Les Zépécouriens, groupe de mouvance folk accompagné d'un soupçon d'influence celtique, ont agréablement clôturé ces lundis musicaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

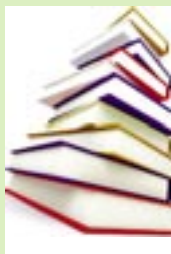


Agence Postale Communale

Tel : 05 46 75 94 36

L'agence, en raison de soucis indépendants de notre volonté, a des horaires fluctuants.

Les jours et heures d'ouverture actuels : du lundi au vendredi, le matin de 9h30 à 11h30.



Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19

Mercredi 14h à 17h30, jeudi et vendredi 14h à 15h.

Voir les animations bibliothèque sur le calendrier culturel.

bibliothequegvp@orange.fr

Office de tourisme

Il est ouvert toute l'année.

Du 1/10 au 31/03 : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30

Du 1/04 au 30/06 et du 01 au 30/09 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Le bureau est ouvert le dimanche de 10h à 12h30 pendant les



Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00. Fermée au public le mardi après-midi.

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M. le Maire Patrice ROBILLARD

1er adjoint Luc DAUGUET - Urbanisme - jeudi en commission d'urbanisme

2ème adjoint Catherine BAZIN - Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures

3ème adjoint Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire

4ème adjoint Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances

Le nouveau site internet de la commune est en gestation.

Créé par un agent technique de la commune, il sera résolument moderne et pratique. Il vous apportera à domicile toutes les informations pratiques de la commune et de

l'île. En outre, des liens vous permettront d'aller consulter ou télécharger différents documents sur les sites du département ou de l'état. Mise en ligne prévue au cours du premier trimestre 2016.

week-ends de ponts et les vacances scolaires.

Du 01/07 au 31/08 : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h.

L'office a évolué, les conseillers en séjour ne sont plus des distributeurs de brochures mais des professionnels qui conseillent les clients et font la promotion du Pays Oléron - Marennes !

L'office de tourisme propose désormais des espaces adaptés à chaque public : espace boutique valorisant les produits locaux (vin, pineau, sel, tee shirt...), espace enfants, espace wifi et des services utiles à tous : billetterie (concerts, sites de visites, croisières, visites guidées...), programme des animations, réservations, photocopies...

Ramassage des déchets ménagers

D'octobre à mars sur Grand Village : sortir les containers verts le lundi soir. Sortir les containers jaunes le vendredi soir.

Pour rappel : horaires de la déchetterie du Château (Fontembre) :

du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50

Le dimanche (du 16/03 au 16/11) : de 9h à 11h50

Ouverture toute l'année.



Encombrants

1er et 3ème lundi du mois d'octobre à mai. Téléphoner au préalable en mairie pour prendre rendez-vous.



Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Luc Dauguet - Jacky Barcat

COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18

• Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : legrandvillageplage@mairie17.com • Site : www.legrandvillageplage.fr

Création-réalisation : Média Publicité Conseil - ZAC la Claircière - 17310 St Pierre d'Oléron - 05 46 76 11 98

Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.